

## Axiom Short Duration Bond Fund – Part HC EUR

Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois : Axiom Lux

### VL & Perf. du mois

1321,35  
0,57%

### Encours du Fonds

438 M€

### SRI<sup>1</sup>



### SFDR



#### Société de gestion

Axiom Alternative Investments

#### Structure juridique

SICAV Luxembourgeoise : Axiom Lux

#### Date de création de la stratégie<sup>3</sup>

14/08/2015

#### Date de création du Fonds<sup>3</sup>

Absorption le 11/01/2019

#### Code ISIN

LU1876459725

#### Minimum de souscription

1 part

#### Devise de la part

EUR

#### Frais de gestion

1%

#### Frais d'entrée

0% (2% max.)

#### Frais de sortie

0% (2% max.)

#### Commission de surperformance

Néant

#### Affectation des résultats

Capitalisation

#### Fréquence de valorisation

Quotidienne

#### Règlement / Livraison

Avant 12h / Règlement J+3

#### Risques principaux

Risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité (pour plus de renseignements veuillez consulter le prospectus du fonds)

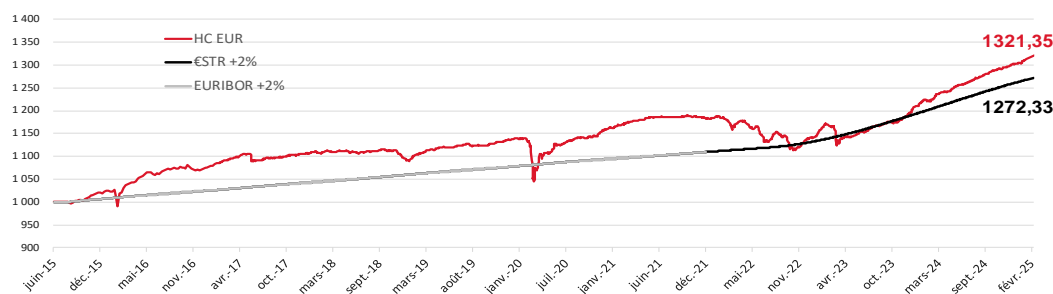
### Objectif d'investissement<sup>2</sup>

L'objectif de ce compartiment est d'atteindre, sur un horizon de placement minimal de 3 ans, un rendement net de frais de gestion supérieur à l'indice de référence suivant : taux €STR capitalisé<sup>4</sup> +2%.

### Performances historiques

	Performances <sup>6</sup> calendaires								
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Axiom Short Duration - HC EUR(v)	3,01%	-1,25%	4,03%	2,26%	1,93%	-3,62%	5,98%	7,73%	
€STR capitalisé +2%	1,68%	1,70%	1,66%	1,59%	1,47%	2,03%	5,44%	5,90%	
	Performances <sup>6</sup> annualisées			Performances <sup>6</sup> cumulées					
	3 ans	5 ans	Création	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Création
Axiom Short Duration - HC EUR(v)	4,08%	3,14%	2,96%	0,57%	1,34%	7,82%	12,75%	16,71%	32,14%
€STR capitalisé +2%	4,55%	3,33%	2,55%	0,36%	0,78%	5,59%	14,30%	17,78%	27,23%

### Evolution de la performance nette depuis la création (base 1000)



### Indicateurs clés<sup>5</sup>

Nombre de positions	201	Rendement à Maturité EUR	4,21%
Volatilité 3 ans	1,94%	Rendement au Call EUR	3,55%
Volatilité 1 an	0,87%	Sensibilité taux	1,56
Ratio de Sharpe 5 ans	0.67	Sensibilité crédit	0,94
Ratio de Sharpe 3 ans	0.64	Rating moyen émetteurs (WARF)	BBB+
Spread	154 bps	Rating moyen émissions (WARF)	BBB

### Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Source : Axiom Alternative Investments | L'indice de référence EURIBOR +2% a été remplacé par l'indice STR+2% le 2 décembre 2021 | <sup>1</sup> L'échelle de risque (SRI) représente la volatilité historique annuelle du compartiment sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | <sup>2</sup> Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement | <sup>3</sup> Fonds crée sous forme de FCP de droit français le 14/08/2015 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 11/01/2019 | <sup>4</sup> Informations sur les indices à l'adresse suivante: [https://www.ecb.europa.eu/stats/financial\\_markets\\_and\\_interest\\_rates/euro\\_short-term\\_rate/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html) | <sup>5</sup> Rendement à perpétuité du portefeuille, hors cash, toutes devises confondues. Le rendement à perpétuité est le taux de rendement du portefeuille avec l'hypothèse que les titres ne sont pas remboursés et conservés à perpétuité | <sup>6</sup> Performances nettes de frais

## Commentaire de gestion



ADRIAN PATURLE

Le mois de février a été marqué par une surperformance notable des actifs risqués européens, soutenue par des surprises économiques positives, d'une solide saison des résultats et des discussions autour d'un plan de paix pour l'Ukraine. La courbe des taux européens s'est pentifiée, avec une hausse du spread 2-10 ans à +40 points de base en Allemagne et une baisse à +20 points de base aux États-Unis. Du côté du crédit, l'indice Senior fin s'est encore comprimé pour terminer le mois à +57 pbs (-2bps). Ce niveau historiquement bas a poussé le fonds à compléter sa position de protection sur cet indice CDS (25% du fonds).

Sur le front des fusions-acquisitions, ING a acquis une participation de 17% dans la banque privée du Benelux Van Lanschot Kempen, évoquant un « investissement financier à long terme ». Le fonds détient un Tier 2 de cette banque (0,65% du portefeuille, 8% de rendement au call avant l'annonce, rating BBB), cette nouvelle devrait lui permettre de gagner plusieurs points.

Nous avons continué d'observer des révisions positives de la part des agences de notation sur le secteur financier européen. Fitch a relevé la note de Santander à A, soit un cran au-dessus de l'Espagne. Abanca, Unicaja et Ibercaja ont été respectivement relevées à BBB et BBB+ (le fonds possède des positions sur tous ces noms).

Le marché primaire a également été actif : CCF a émis un Tier 2 avec un coupon de 5% (275 bps de spread), il vient remplacer la 5,25% avec un call en 2026. Le fonds a participé à l'émission tout en conservant sa position sur l'ancienne qui offre encore 4,4% sur un horizon d'un an. CCF a été largement recapitalisé par HSBC au moment de sa vente : le ratio CET1 est de 16,6% et elle bénéficie d'un rating senior BBB. Le ratio rendement/risque est donc intéressant (1% du fonds sur les deux positions).

Ces exemples ne constituent pas une recommandation d'investissement.

## L'équipe de gestion et de recherche



David  
BENAMO  
Associé gérant  
Directeur des  
investissements



Jérôme  
LEGRAS  
Associé gérant  
Directeur de la  
recherche



Antonio  
ROMAN  
Associé  
Gérant de  
portefeuille



Adrian  
PATURLE  
Associé gérant  
Gérant de  
portefeuille



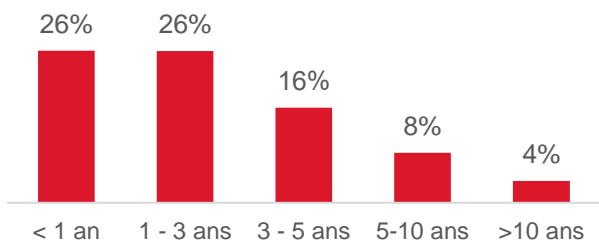
Paul  
GAGEY  
Gérant de  
portefeuille



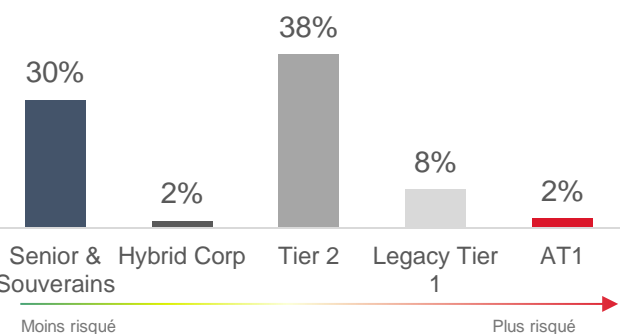
Laura  
RAMIREZ  
Analyste ESG

## Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

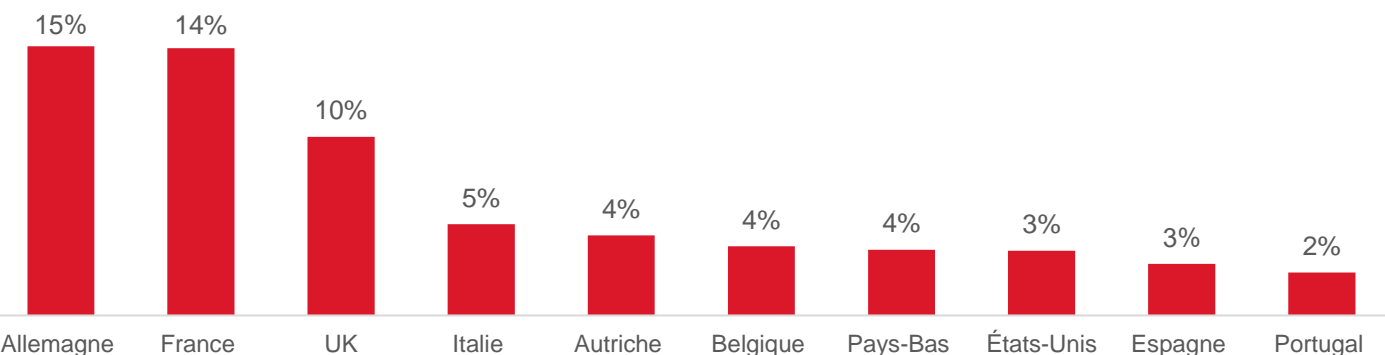
Répartition par maturité<sup>1</sup>



Répartition par subordination<sup>1</sup>



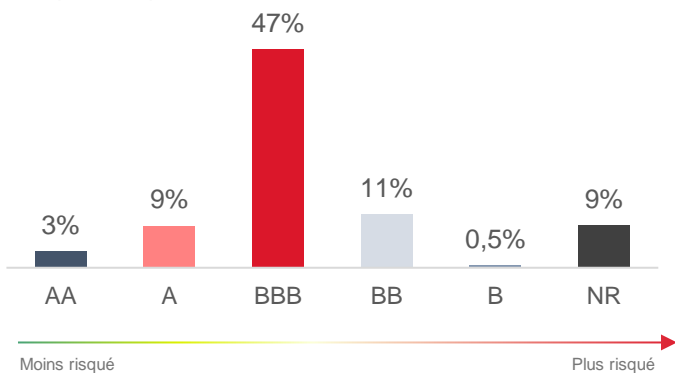
Top 10 pays<sup>1</sup>



Les 5 émetteurs principaux<sup>1</sup>

OTP BANK NYRT	1,67%
BANQUE FED CRED MUTUEL	1,48%
CNP ASSURANCES	1,48%
AXA SA	1,44%
ELM BV (SWISS REIN CO)	1,35%

Répartition par notation<sup>1</sup>




## Glossaire

<b>Subordination de dette</b>	Le principe général est que lorsqu'il n'y aura pas suffisamment d'argent pour rembourser toutes les dettes, la dette subordonnée sera payée après les autres dettes.
<b>Tier 1</b>	Titres non prioritaires en cas de liquidation, ils n'ont pas d'échéance, leur coupon est facultatif et non cumulable. Ce sont les titres de dette les plus risqués et offrant pour cela, des rendements parmi les plus importants.
<b>Obligations Legacy</b>	Dette hybride qui était éligible en tant que capital réglementaire sous Bâle 1 ou Bâle 2 et qui n'est plus éligible sous Bâle 3.
<b>Contingent convertible (Coco)</b>	Titres qui peuvent être convertis en actions dans certaines circonstances, généralement lorsqu'un seuil de ratio de solvabilité a été franchi.

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.axiom-ai.com](http://www.axiom-ai.com) ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des OPC présents dans le Fonds ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.

Source : Axiom Alternative Investments | <sup>1</sup> Répartition en % de l'actif net uniquement titres obligataires.

 Risques principaux

**Risque de perte de capital** : les compartiments n'offrent aucune protection ni garantie. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de récupérer intégralement leur investissement initial.

**Risque opérationnel** : risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements externes. La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment

**Risque de change** : une partie des actifs pouvant être libellés dans des devises autres que la devise de référence, le compartiment peut être affecté par des modifications dans le contrôle des changes ou dans les taux de change entre la devise de référence et ces autres devises. C'est pourquoi le compartiment sera systématiquement couvert contre ce risque. Toutefois, un risque résiduel demeure. Ces fluctuations des taux de change peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Risque de crédit** : ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment (y compris les contrats d'échange sur rendement total ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

**Risque de contrepartie** : un compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

**Taux de change** : tout investissement en actions peut impliquer directement ou indirectement un risque de change. Si la valeur liquidative du compartiment est calculée dans sa devise de référence, la performance d'un actif sous-jacent ou de ses composantes libellées dans une devise autre que la devise de référence dépendra également du taux de change de cette devise. De même, la devise autre que la devise de référence dans laquelle un actif du compartiment est libellé implique un risque de change pour le compartiment.

**Risque de liquidité** : risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Utilisation des produits dérivés** : si un compartiment dont la performance est liée à un actif sous-jacent investit souvent dans des instruments dérivés ou des titres différents de l'actif sous-jacent, des techniques de dérivés seront utilisées pour relier la valeur des actions à la performance de l'actif sous-jacent. Si l'utilisation prudente de telles techniques de dérivés peut être bénéfique, les instruments dérivés comportent également des risques qui, dans certains cas, peuvent se révéler supérieurs aux risques associés aux instruments plus traditionnels. Des frais de transaction peuvent être associés à l'utilisation de ces instruments dérivés.

**Risque lié aux données climatiques/ESG** : le processus d'intégration ESG de la Société de Gestion s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données climatiques/ESG. Les fournisseurs de données peuvent appliquer différents modèles et utiliser différentes sources d'information, susceptibles de contenir des données inexactes, incomplètes ou non auditées. En outre, en cas d'insuffisance des données, les fournisseurs de données peuvent recourir à des méthodes internes pour produire des estimations et des approximations subjectives. De même, la Société de Gestion procède à une analyse qualitative s'appuyant sur des informations auto-déclarées, qui ne sont généralement pas auditées par un tiers. Étant donné que le gestionnaire de portefeuille fonde ses décisions d'investissement sur ces données, cette incertitude dans la collecte des données peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille.